

**AVIS DE CONCOURS
AUXILIAIRE DE SOINS TERRITORIAL
PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE**

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée organise pour le compte des départements de la Loire-Atlantique, de la Mayenne, du Maine et Loire, de la Sarthe et de la Vendée le concours d'auxiliaire de soins territorial principal de 2^{ème} classe.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A CE CONCOURS :

NOMBRE DE POSTES A POURVOIR :

❖ 170 postes :

- 150 dans la spécialité aide-soignant
- 20 dans la spécialité aide médico-psychologique
- 0 dans la spécialité assistant dentaire

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Pour être admis à concourir le candidat doit :

- posséder la nationalité française ou celle de l'un des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen,
- jouir de ses droits civiques dans l'Etat dont il est ressortissant,
- n'avoir subi aucune condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- se trouver en position régulière au regard des obligations du service national de l'Etat dont il est ressortissant,
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions.

En outre, le candidat doit être titulaire :

➤ **Pour la spécialité aide-soignant :**

- du diplôme d'Etat d'aide-soignant,
- ou - du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant,
- ou - du diplôme professionnel d'aide-soignant ou autres diplômes (certificats ou titres mentionnés aux articles L.4391-1 à L.4391-4 du code de la santé publique).

➤ **Pour la spécialité aide médico-psychologique :**

- du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique,
- du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide médico-psychologique,
- du diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social obtenu dans la spécialité «Accompagnement de vie en structure collective»,
- Equivalence de diplôme délivré par le CNFPT. Les dossiers de demande d'équivalence de diplôme sont disponibles sur le site du CNFPT (<https://www.cnfpt.fr>).

.../...

Ce concours est également ouvert aux personnes ayant satisfait à l'examen de passage de 1^{ère} année en 2^{ème} année du diplôme d'Etat d'infirmier après 1971 ou du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique après 1979.

Sont toutefois dispensés des conditions de diplôme, **pour la spécialité «aide-médico-psychologique» :**

- les parents d'au moins trois enfants qu'ils élèvent ou ont élevés effectivement,
- les sportifs de haut niveau figurant sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports.

DATE ET LIEU DE L'EPREUVE ORALE :

❖ à compter du 11 octobre 2021 à LA ROCHE SUR YON.

PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

Les dossiers de candidature pourront être téléchargés **du 27 avril au 2 juin 2021** directement sur le site internet du Centre de Gestion : www.maisondescommunes85.fr.

En cas d'impossibilité de se préinscrire par internet, il convient de contacter le service concours du Centre de Gestion de la Vendée (standard : 02 51 44 50 60). Exceptionnellement, un dossier d'inscription pourra alors être envoyé par voie postale.

Ces préinscriptions ne seront considérées comme inscription qu'à réception, par le Centre de Gestion de la Vendée, du dossier imprimé à l'issue de la préinscription. Les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées.

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE : ❖ 10 juin 2021

Les dossiers devront être retournés par voie postale à l'adresse du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée - 65 rue Kepler - CS 60239 - 85006 LA ROCHE SUR YON Cedex, **au plus tard le 10 juin 2021** (le cachet de la poste faisant foi), ou jusqu'à 17 H 30 en cas de dépôt sur place.

Tous les dossiers postés ou déposés après le 10 juin 2021, insuffisamment affranchis, faxés ou transmis par messagerie électronique, photocopiés ou recopiés seront refusés. Tout incident dans la transmission du dossier, quelle qu'en soit la cause (perte, retard ...) entraînera un refus d'admission à concourir.

Centre de Gestion de la Vendée
65 rue Kepler - CS 60239 - 85006 LA ROCHE SUR YON CEDEX

⇒ Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 9 H à 12 H 30 et de 14 H à 17 H 30